NON au travail des enfants OUI à une éducation sûre et de qualité dans les situations d'urgence

Le travail des enfants met en danger la vie de 168 millions d'enfants dans le monde, dont 120 millions sont âgés de 5 à 14 ans. Parallèlement, 100 millions d'enfants subissent des catastrophes naturelles chaque année, alors que 230 millions d'enfants vivent dans des zones de conflit. Dans ces situations, l'accès des enfants à l'éducation est gravement compromis. Les situations d'urgence, notamment quand elles surviennent dans des communautés déjà affectées par la pauvreté, peuvent accentuer le problème du travail des enfants et donner lieu à de nouvelles formes de travail dangereux pour les enfants au cours de la période de relance, les empêchant ainsi d'aller régulièrement l'école. Les gouvernements, les acteurs humanitaires et du développement et les autres parties prenantes doivent reconnaître l'incidence potentiellement dévastatrice des situations d'urgence sur le travail des enfants et leur éducation. Ils doivent œuvrer ensemble à la mise en place de stratégies efficaces de prévention et de réponse visant à réaliser le droit des enfants à une éducation sans travail.

Le travail des enfants est un travail dangereux et qui les prive d'éducation. Il comprend les pires formes de travail des enfants et le travail réalisé par des enfants qui n'ont pas atteint l'âge minimum national d'admission à l'emploi.

Crise humanitaire, travail des enfants et éducation

L'éducation et le travail des enfants sont intimement liés. Le travail des enfants est reconnu mondialement comme une des principales entraves à la fréquentation scolaire, alors que la mise à disposition d'une éducation de qualité est une mesure de prévention essentielle contre le travail des enfants. Ceci est valable également en situation d'urgence, lorsque le risque de travail des enfants est accru et les possibilités d'éducation sont soit absentes, soit inadaptées.

- Les situations d'urgence restreignent l'accès des enfants à l'école. La destruction des routes et des écoles, ainsi que l'insécurité qui règne, créent des **obstacles matériels et de distance**. Lorsque les écoles sont fermées ou que la politique et la pratique empêchent la scolarisation des enfants qui ont raté des classes, l'éventualité de travail des enfants, de traite des enfants et d'autres pratiques dangereuses comme les mariages précoces s'accroît.
- Les **facteurs de risque qui augmentent la vulnérabilité des enfants** au travail sont magnifiés par les situations d'urgence. Pendant et après une crise, et en l'absence d'une conscientisation de la communauté aux conséquences du travail des enfants, des facteurs tels que l'exclusion sociale des familles vulnérables, la discrimination fondée sur la race, le handicap ou le sexe, les migrations des zones rurales vers les villes et l'endettement des ménages peuvent être exacerbés et faire que les enfants seront retirés de l'école pour aider financièrement leurs familles, prendre en charge les tâches ménagères ou aller chercher du travail.

© UNICEF

Education sûre

Dans les situations de conflit ou d'insécurité, l'éducation est de plus en plus cible d'attaques. Les étudiants sont en danger et sont recrutés sur le chemin et à l'intérieur de l'école par des forces et des groupes armés et les bâtiments scolaires sont endommagés ou occupés par des groupes armés d'opposition, des soldats gouvernementaux ou des personnes fuyant les crises. Loin d'être un lieu de sécurité, la localisation de beaucoup d'écoles est dangereuse ou fait courir des risques aux enfants lorsqu'ils s'y rendent ou en reviennent; elles peuvent imposer des châtiments corporels, perpétuer des conflits et des tensions interethniques ou être le lieu de violences sexuelles envers les enfants.

Dans ces situations, il est vital de s'assurer que la sécurité des écoles est au centre de tout combat contre le travail des enfants. Sans sécurité dans les écoles, les enfants travailleurs ne voudront pas échanger le travail contre l'éducation et peuvent même percevoir le travail ou l'affiliation à des gangs comme une option plus sûre que l'école.

La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques dispose de beaucoup d'informations sur les initiatives et outils permettant de rendre l'école sûre (http://www.protectingeducation.org). Voir aussi le Cluster Education, Save the Children, l'initiative Education above All, 2012, Protecting Education in Countries Affected by Conflict.

© IRIN

- La **qualité de l'éducation** est affectée par l'augmentation de la taille des classes, les installations scolaires provisoires et souvent bloquées, des langues d'enseignement différentes et la réduction du nombre d'enseignants qualifiés. Les problèmes préexistants, comme les programmes inadaptés, les coûts de la scolarité et la distance des autres services essentiels sont tous aggravés par les situations d'urgence.
- **Les problèmes de protection des enfants**, comme la séparation des familles, la perte des parents ou des tuteurs, les enfants placés, les violences physiques et les pratiques dangereuses, ainsi que les questions migratoires, sont exacerbés par les situations d'urgence et contribuent à rehausser les risques de voir les enfants astreints au travail des enfants et réduire leur assiduité scolaire.

Pourquoi la question nécessite-t-elle plus d'attention?

Mieux vaut prévenir que guérir

Pendant les situations d'urgence, lorsque les écoles sont fermées ou inaccessibles et les familles luttent pour leur survie, il est facile pour les enfants d'être astreints au travail des enfants; inverser cet état de choses est difficile et exige d'importantes ressources à court terme. Lorsque les situations d'urgence se prolongent, durant parfois des années, des générations entières d'enfants quittent l'école et vont travailler. Ceci peut créer un cycle vicieux d'enfants non-scolarisés, de jeunes sans compétences, d'extrême pauvreté et de problèmes sociaux comme la violence, entraînant à long terme des problèmes intergénérationnels pour les communautés, qu'il est encore plus difficile et plus coûteux de résoudre.

Il faut donc poster une attention urgente au problème pour permettre à tous les acteurs concernés de prévenir le travail des enfants en situations d'urgence, en assurant que tous les enfants suivent en tout temps une éducation sûre, gratuite et de qualité, notamment ceux qui n'ont pas atteint l'âge de fin de la scolarité obligatoire. Lorsque les enfants ont déjà quitté l'école, il faut les identifier et soutenir leur retour à l'école ou leur apporter des possibilités d'apprentissage alternatives qui répondent à leurs besoins.

Aller à l'école permet aux enfants qui subissent les situations d'urgence de garder un sens de la routine et d'occuper leur temps dans un environnement protecteur, ce qui est fondamental pour leur sécurité personnelle et pour pouvoir leur apporter un soutien psychosocial essentiel. Les écoles sont également l'un des endroits les plus appropriés pour la prestation de services et pour apporter des informations aux enfants et à leurs familles sur les dangers du travail des enfants et l'importance des droits des enfants et de l'éducation.

Que faire?

Pendant et après les situations d'urgence, les parties prenantes nationales et les acteurs humanitaires doivent collaborer pour assurer que les réponses humanitaires prennent en compte et s'appuient sur les actions existantes pour lutter contre le travail des enfants à travers l'éducation.

Préparation à l'urgence

Incorporer la préparation aux situations d'urgence dans les politiques et programmes nationaux d'éradication du travail des enfants et de garantie de l'éducation et de l'apprentissage des enfants. Renforcer les capacités des acteurs principaux pour leur aider à appréhender les problèmes de travail des enfants qui peuvent apparaître en situations d'urgence. Utiliser les écoles et les enseignants pour faire passer des messages concernant le travail des enfants lors des activités de réduction du risque lié aux catastrophes visant à développer la résilience des populations face aux situations d'urgence.

Prévention du travail des enfants

Assurer l'accès à une éducation sûre et de qualité à tous les enfants pendant les situations d'urgence. Faire particulièrement attention aux enfants travailleurs, aux enfants réfugiés, aux enfants déplacés internes, aux enfants migrants, aux enfants qui combinent école et travail et aux autres groupes marginalisés. L'accès à l'éducation formelle doit être garanti dès que possible, en accordant une attention égale à l'éducation et à l'apprentissage pour tous les enfants et en ouvrant les écoles primaires et secondaires dès que possible. Lorsque l'éducation formelle n'est pas possible, il faut fournir une éducation non formelle et d'autres possibilités éducatives, comme des classes de rattrapage ou des programmes d'apprentissage accéléré pour les adolescents. Etre flexible et favorable aux besoins spécifiques et à la situation des enfants travailleurs. Lever les obstacles comme l'application rigide de la politique en matière d'absence scolaire, les frais d'écolage et l'exigence de certificats (qui ont pu être perdus pendant la situation d'urgence), afin de prévenir des abandons inutiles. Promouvoir l'enregistrement des naissances pendant les activités de préparation et de réponse.

Plaidoyer et sensibilisation

Les écoles et les enseignants peuvent s'avérer indispensables pour faire passer des messages aux communautés dans ou hors le programme scolaire. Utiliser l'association des parents d'élèves pour atteindre la communauté. Soutenir les écoles et ces associations pour influencer le gouvernement afin qu'il agisse contre le travail des enfants et pour promouvoir l'éducation pour tous et le bien-être des enfants.

Insérer des messages sur l'importance de l'éducation des enfants, du travail décent pour les adolescents et l'accès à l'éducation et à l'apprentissage dans toutes les activités humanitaires.

Connaissances et données

Inclure le travail des enfants dans les évaluations du secteur de l'éducation et d'autres secteurs concernés et dans les évaluations intersectorielles. Surveiller l'impact de la situation d'urgence sur le travail des enfants. Surveiller l'assiduité scolaire des enfants avant, pendant et après les situations d'urgence et suivre les tendances parallèles dans le travail des enfants, afin d'établir une base de données pour l'élaboration de réponses efficaces.

Réponse au travail des enfants

Veiller à ce que les réponses aux situations d'urgence assurent une éducation sûre, gratuite et de qualité à tous les enfants. Prendre des mesures spéciales pour atteindre les enfants travailleurs et pour éviter que d'autres enfants abandonnent l'école et entrent sur le marché du travail trop tôt ou dans des conditions dangereuses du fait de la situation d'urgence. Cela nécessitera des stratégies coordonnées mais différenciées afin d'accroitre leur assiduité. Atteindre les familles marginalisées, qui sont les plus vulnérables au travail des enfants. Impliquer les enfants et les jeunes dans les réponses aux situations d'urgence par l'éducation, le soutien et les messages entre pairs, les groupes de jeunes et le mentorat. Lorsque les enfants sont retirés du travail des enfants, leur apporter un soutien taillé sur mesure, comprenant des compétences de vie et l'aide à la réintégration dans l'enseignement formel et les programmes de formation. Prendre explicitement en compte les questions et les implications du travail des enfants dans les réponses coordonnées en faveur de l'éducation, lorsqu'il y a un problème préalable touchant les enfants.

Scolariser les réfugiés syriens

La Syrie est accablée depuis 2011 par un conflit qui s'est élargi à l'Irak et qui menace la stabilité des pays voisins. Un flux continu de réfugiés fuit les combats et les pays hôtes s'efforcent de répondre à leurs besoins économiques et éducatifs. En conséquence, beaucoup d'entre eux connaissent actuellement des niveaux de travail des enfants sans précédent.

Des évolutions importantes sont en cours pour assurer la scolarisation de millions d'enfants réfugiés dans toute la région et pour les inclure dans les plans d'action nationaux et les politiques visant à éliminer le travail des enfants. Au Liban, un programme gouvernemental s'engage à scolariser plus de 400 000 enfants réfugiés syriens et enfants libanais à faibles revenus par année scolaire pendant les trois prochaines années. Des "écoles à deux tours" reçoivent les enfants syriens au Liban, en Jordanie, en Turquie et en Irak. En Jordanie et au Liban, le soutien aux enfants travailleurs est amélioré grâce à leur orientation vers des services comme l'éducation, l'appui économique, la santé et le soutien psychosocial, ainsi que les conseils en matière de droits des enfants et de risques associés au travail des enfants. Nonobstant, il est indubitable que les difficultés à scolariser les enfants contribuent à l'élévation des niveaux de travail des enfants. La couverture limitée des écoles dans les zones tant urbaines que rurales, la qualité douteuse de l'enseignement dans les "écoles à deux tours", les problèmes de la langue de l'enseignement, la discrimination envers les enfants avec certains antécédents, la rigidité des conditions d'entrée et les faibles niveaux de financement entravent la prestation d'une protection globale aux enfants, ainsi que les réponses éducatives qui auraient prévenu le travail des enfants.

Pour dépasser ces problèmes, Save the Children Jordanie a élaboré des réponses ciblées en faveur des enfants travailleurs qui ne peuvent accéder à l'éducation, au soutien psychosocial ou aux soins de santé en raison de leurs horaires de travail. En collaboration avec d'autres acteurs essentiels, les activités visent à réduire les risques auxquels les enfants travailleurs sont confrontés et à éviter que davantage d'enfants s'engagent dans des travaux dangereux. Des centres de retrait sont en activité dans les principales zones où un nombre significatif d'enfants travaillent: ils fonctionnent comme des places informelles où les enfants se rencontrent et se décontractent du travail, avec des activités et des horaires flexibles leurs donnant la liberté de choisir quand ils veulent participer. Des équipes formées en protection des enfants parlent aux enfants sur leurs lieux de travail et les informent des centres de retrait et des activités proposées. Après en avoir discuté avec les enfants, leurs parents et leurs employeurs, un programme tenant compte des besoins et des intérêts des enfants est élaboré. Ceux-ci se rendent alors dans le centre pour apprendre de nouvelles compétences, accéder à l'éducation non formelle, par exemple en compétences de vie, à l'alphabétisation et à la formation en arithmétique, participer à des sports, accéder à un soutien psychosocial, bénéficier de contrôles médicaux réguliers et obtenir de l'eau et de la nourriture. Grâce à l'aide du personnel du centre, un des plus grands succès a été la mise en place de liens avec d'autres prestataires de services, permettant aux enfants de retourner dans l'éducation formelle ou d'avoir accès aux possibilités éducatives non formelles. Comme les enfants passent plus de temps dans le centre, l'objectif est de réduire le temps passé à travailler. Save the Children a trouvé que ceci exigeait des horaires flexibles, offrant aux enfants des activités attractives, ainsi que du personnel bien formé et motivé, à même de leur apporter des prestations de haut niveau.

Les activités de sensibilisation de la communauté apportent des informations aux personnes qui s'occupent des enfants lors de séances d'information mensuelles. A ces occasions, ces personnes peuvent discuter des besoins de leurs enfants, de la manière de les aider à retourner à l'école à plein temps, de comment la famille peut remplacer ou faire face à la réduction de revenus. Le travail de promotion auprès des employeurs des enfants leur permet d'apporter des informations sur les services offerts aux enfants dans le centre, ainsi que de les inciter à accorder du temps libre aux enfants pendant la journée de travail, afin que ceux-ci puissent fréquenter le centre.

Pour d'autres ressources, consulter le site du Groupe de travail sur la protection de l'enfance (http://cpwg.net/resource-topics/standard-12-child-labour/), les Standards Minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire (http://cpwg.net/minimum-standards/) ou contacter le groupe de travail sur le travail des enfants du GTPE à deconinck@ilo.org.

Le présent document a été rédigé par la Task force travail des enfants du Groupe de travail sur la protection des enfants (GTPE), avec le soutien du Cluster Education et le BIT. Les membres du Groupe de travail sont : CESVI, CRS, BIT, OIM, CICR, ICI, Plan International, Save the Children International, Terre Des Hommes, HCR, UNICEF, Women's Refugee Committee et World Vision.

Genève, mai 2015.

Global Protection Cluster
Child Protection

Global Education Cluster